

Munich, le 27. 12. 83

Excellence,

des Lauriers

Dans mes dernières lignes avant Noël je vous ai promis de répondre plus en détail à votre lettre du 2.12.83. Mais avant permettez-moi de vous dire combien j'ai été heureux que mon petit cadeau de Noël vous ait plu. Je voudrais aussi vous remercier pour votre bénédiction épiscopale, tant à titre personnel, qu'au nom de ma famille. Excusez aussi la hardiesse qui me pousse à vous répondre en toute franchise, puisqu'elle est due à la bienveillance dont vous faites preuve envers ma personne.

I

Comme j'avais déjà eu l'occasion de le constater en lisant votre lettre du 12.9.83, vous confondez dans votre missive du 2.12. 83,
a) ma conception personnelle de certains problèmes du combat pour l'église
b) mon activité comme rédacteur d'un périodique engagé dans ce combat.

II

Vous reprochez aux autres évêques et à moi-même de passer par dessus votre tête et de vous placer devant des faits accomplis que vous ne pouvez approuver. Je vais rentrer dans les détails de ce reproche, en parti fondé.

III

Dans votre lettre du 2.12.83 vous vous appuyez sur des faits qui n'existent pas dans la forme que vous alléguiez au cours de votre argumentation. Permettez-moi de vous les présenter dans toute leur complexité.

Reprenons donc ces points

I

a) Chaque fois que nous en avons la possibilité M. Hiller et moi-même avons pris soin de vous informer de notre point de vue sur les problèmes rencontrés. Quand nous avons des traductions (par ex.) d'articles que j'avais écrits et publiés dans "Einsicht", vous étiez un des premiers à qui nous en adressions une copie, avant de les faire paraître dans le numéro suivant de l'édition en langues étrangères. Pas une seule fois vous n'avez fait connaître de critique sur ces articles.
b) EINSICHT est un organe polémique. En qualité d'éditeur je publie aussi dans ce périodique des exposés dont je ne fais pas miens tous les points, dans la forme comme dans le fond. Il est cependant important de les faire donner dans la bataille engagée. Ces articles ont des auteurs nommément désignés, qui sont les responsables au premier chef de leur propre prose. Il arrive aussi que des controverses soient menées sur des sujets épineux, afin de rechercher la présentation optimale des arguments. Le danger c'est que l'on confonde le point de vue d'un de ces auteurs avec celui de l'éditeur, alors que, sur certaines positions, il est d'un avis différent. Alors, responsable de rédaction, j'ajoute la glose d'éclaircissements sur cette divergence. C'est ce que j'ai fait par ex. pour la déclaration de NNSS Vezelis et Musey, comme antérieurement pour des articles de votre plume. Dans vos déclarations où "Mgr" Lefebvre est décrit comme calomniateur de votre personne, vous exprimez, par ex., une conception de l'Eglise que je tiens pour impropre : je ferai donc une note sur ce point dans la version allemande de cette vindicte. Malgré mon désaccord ponctuel, J'AI fait paraître votre RECTIFICATION dans un numéro spécial d'octobre 1983, a) pour défendre votre honneur personnel, b) pour dévoiler les machinations d'Ecône et de son chef.

I
De même que vous m'attribuez des vues qui sont publiées dans EINSICHT et qui ne coïncident pas avec les vôtres, avec tout autant de pertinence d'autres pourraient me reprocher d'être de votre avis sur des conclusions qu'ils ne partagent pas. Et cela pour la même raison, à savoir qu'elles apparaissent dans une revue que je rédige.

En tant que rédacteur de cet organe de presse, je dois maintenir une orientation bien définie, qui perdure depuis le premier numéro d'EINSICHT: marcher vers la clarté, aider par des mesures pratiques à sauver les âmes en ces temps d'oppression. Ces options vous pourriez les critiquer dans le meilleur des cas. Mais vous êtes le seul jus-qu'à présent à nous avoir accusés de tendances à la Palmar; et cela, malheureusement, en public!! Pourquoi alors n'avoir jamais critiqué auparavant mes articles par lesquels j'ai toujours soin de faire connaître la ligne de la revue?

II

Le fait que les contacts et la concertation entre les rares évêques catholiques laissent à désirer est à déplorer, je le considère comme un vice majeur. Avec l'aide du Dr Hiller j'ai essayé de déblayer les obstacles, A mon avis ils doivent s'entendre pour présenter des déclarations et mener des actions communes. Vous considérez que j'ai toujours été prévenu de toutes les actions rapportées dans EINSICHT, de toutes les déclarations qui y sont publiées. C'est inexact ! Certaines m'ont aussi pris au dépourvu que vous-même. D'un autre côté je ne crois pas que, par ex., ~~que~~ c'est sur consultation et avis préalable des autres successeurs des apôtres que vous avez décidé de faire paraître votre article du BOC n° 84. Je suis convaincu qu'il n'y a pas que moi pour trouver à redire sur quelques unes de vos assertions dans cet article. Le reproche que vous dirigez principalement contre ma personne, je pourrais aussi vous le renvoyer: votre article sidère aussi les autres.

Ne doit-il rien y avoir qui engloberait l'unité de la foi- la seule qui puisse exister, dites-vous, pour accompagner celle de la croix - ? Ne serait-il pas nécessaire d'instaurer entre évêques une unité de coopération résultant de relations personnelles, d'entrevues, de réunions d'étude ? D'abord pour organiser la dispensation des sacrements, ensuite pour amorcer à échéance la restauration de l'Eglise. Si vous deviez décliner cette collaboration qui réunirait les personnes, vous n'auriez pas le droit de vous plaindre si chacun n'en faisait qu'à sa guise, sans consulter les autres.

Je vous dois une explication au sujet de la consécration épiscopale accordée à des prêtres mexicains et accomplie sans que vous en eussiez été informé. Après votre propre promotion au premier rang du sacerdoce, toute une série de questions auraient dû faire l'objet de consultations. Le Dr Hiller et moi-même proposâmes au prof. Lauth de vous inviter à Munich à cette fin. Mais M. Lauth déclina cette proposition en indiquant que cette invitation entraînerait trop de fatigues pour lui. Une série d'autres événements donnèrent à M. Hiller et à moi-même l'impression que M. Lauth vous considérait comme son évêque particulier, qu'il séparait de nous et qui ne devait pas s'engager sur le terrain dans le combat pour l'Eglise; que vous-même sous son influence vous cherchiez à prendre du champ par rapport à nous. Dans ce contexte une discussion franche et confiante n'était pas possible. De plus M. Lauth ne semblait pas tenir à faire connaissance avec les abbés Carmona et Zamora, car il voyageait avec Mme Wiegand alors que ces deux prêtres séjournèrent à Munich. Comme cela va de soi, j'approuve votre volonté de n'être pas responsable de tractations auxquelles vous êtes étranger. Cette attitude est aussi la mienne. Vous comprendrez que vous prie de m'accorder la même considération que celle que vous recommandez pour vous-même.

III

Examinons maintenant la forme des faits que vous allégués.

1) Le document attribué à Heller, Florès et Riestra

Il a été écrit en espagnol par Mme Riestra et j'en ai reçu une copie. Comme ni le Dr Hiller, ni moi-même ne comprend l'espagnol, nous avons demandé à une de nos relations de le lire et de nous dire ce dont il s'agit. Je sais simplement qu'il contient des conditions que doivent remplir les clercs postulant à l'épiscopat. Comme la théorie de cette question ne m'intéresse pas, et ne m'intéressera guère désormais, je ne me suis pas soucié plus longuement de l'article de Mme Riestra. Jusqu'à ce jour je n'ai pas eu connaissance des points soulevés par cette dame. Il y a un an environ que j'ai déposé ce document dans ma cave. Je vous ai envoyé ce document à l'époque pour que vous soyez informé de tout ce qui pouvait avoir quelque importance. A ma connaissance, il n'existe que quatre exemplaires de ce document en Europe. Vous en détenez un, le second est chez le Dr Hiller, le traducteur pressenti détient le 3eme, le dernier est donc dans ma cave. Nous vous avons fait savoir à plusieurs reprises, oralement et par écrit le fait que, pas davantage que le Dr Hiller, je ne connais les détails du document.

Ces prolégomènes me font ressentir comme une calomnie les assertions polémiques que vous avez laissé paraître dans le BOC n° 84, p, 23. Quel autre sens Mgr Vezelis peut-il trouver à votre suggestion qu'il a circonvenu Mgr Thuc ? Comment entendez-vous prouver ce que vous dites dans votre lettre du 12.9.83. à savoir que Mgr porte le titre "ancien évêque..." pour le seul motif de sa dépendance financière à l'égard du vatican ? Comment encore une fois ne pas trouver cela calomnieux ? Que les deux premières accusations aient été faites en public, voilà le scandale. Pour ne pas nuire à votre réputation, je vous promet de ne pas revenir en public sur ces deux sujets de polémique.

2) Déclaration de fidélité envers Mgr Ngo-dinh-Thuc.

Cet engagement ne vise évidemment pas Mgr Thuc en tant qu'individu, mais l'évêque qui, par la publication de sa DECLARATIO du 25.2.1982 a mérité la confiance professée par les clercs et les fidèles. Si vous y voyez autre chose que l'intention d'établir une coordination pastorale, alors ceci est votre interprétation. Personne ne cherche à donner à Mgr Thuc une prééminence papale. Dans des circonstances normales nul président d'une conférence épiscopale n'assume d'autorité quasi-souveraine. Du reste vous étiez satisfait des explications que vous a fournies Mgr Vezelis lors de sa visite, fin novembre 1982 TOUTEFOIS je concède que la forme de cette profession de fidélité fut plutôt malheureuse, car elle peut prêter à malentendu.

N.B. Contrairement à ce que vous avancez, j'affirme que pas un seul prêtre n'a pu vous quitter, et a fortiori ne l'a réellement fait, par suite des points allégués par vous et cités en 1) et 2). (Groupe De Blignières- je vous renvoie à ce sujet à mes remarques dans le numéro d'octobre 1983 d'EINSICHT, p. 147) a) Ces prêtres vous ont quitté parce- que, par suite d'une fausse conception de l'Eglise, ils n'admettent pas votre promotion à l'épiscopat. b) Ils dénoncent l'évêque qui vous a consacré comme responsable premier du scandale de Palmar de Troya.

3 & 4

Déclaration du R.P. MacKenna o.p. et lettre de Mgr Zamora

Sur ces documents permettez que je vous renvoie à mes explications données dans I.a) et II ci-dessus.

5) Utilisation du titre : "Quondam archiepiscopus Huensis, nunc..."

Le fait est que Mgr Thuc n'a pas composé sa DECLARATION à l'époque où Paul VI le forçait à se démettre, c.à.d. en 1968 (ou 1970?), mais en février 1982. Le fait est que, ce faisant il a reconnu l'autorité de Paul VI.

(N.B. Il n'existe pas à ma connaissance de document prouvant qu'à cette époque vous rejetiez la légitimité de Paul VI.) Mgr Thuc n'a donc dans sa "DECLARATIO" indiqué que sa position lorsqu'il a démissionné; il croyait devoir s'incliner devant un pape. Mais cela ne signifie nullement qu'il a gardé le même point de vue jusqu'aujourd'hui. Votre déduction précisant que Mgr Thuc d'un même élan déclare le Saint-Siège...

...

14

vacant et reconnaît comme légitime l'occupation étrangère, serait logique et admissible, si il n'y avait pas eu de changement au cours du temps. Sans de telles modifications il n'y aurait pas de philosophie de l'histoire, pas d'eschatologie. Quoi qu'il en soit, la "DECLARATIO" de Mgr Thuc concerne K.W. qui en 1970 n'occupait pas le Saint-Siège.

La résignation de facto du poste qu'occupait Mgr Thuc sous Montini pose un problème dans les données duquel il faut intégrer l'erreur qu'il a reconnue. Cette donnée doit être aussi prise en compte pour le cas de tous ceux qui avaient de facto reconnu l'occupant en obtempérant à ses ordres. C'est seulement après la rédaction de la "DECLARATIO" QUE CE CAS fût étudié, parce-qu'il fallait alors s'occuper de la question de Palmar de Troya. La solution de la vacance du Siège de Hué n'a hélas pas été bien réglée. Lorsqu'on veut résoudre une question, il faut partir d'un point fixe donné. Mais vous refusez comme position de départ à la fois le fait que Mgr a démissionné et tout autant le fait que de jure Mgr Thuc est l'évêque résident de Hué. Comment faut-il comprendre cela ? Vous avez en effet montré que Mgr Thuc a signé sa lettre de Noël par les mots : "archevêque titulaire..." (cf. votre lettre du 12.9.83, et le message de Mgr du 30.11.82.). Je vous ai répondu que cette forme de signature était due à une inattention, car à ce moment là il avait conscience des conséquences et des difficultés créées par sa démission; du moins il avait les éléments d'appréciation. Quant à la "DECLARATIO" IL FAUT préciser qu'en cette occasion Mgr Thuc l'a rédigée seul, sans l'avis des évêques mexicains. Comme je l'ai déjà dit au début, votre bienveillance à mon égard m'a insufflé le courage de vous parler en toute liberté. Je n'ai pas écrit les motifs de ma position, de manière exhaustive, uniquement pour aplanir les difficultés subsistant entre vous et moi, mais aussi pour ouvrir la voie qui mène à la coopération entre les évêques catholiques. Les actions qui me sont attribuées par erreur ne peuvent pas réellement troubler nos bonnes relations personnelles, mais nuire à l'entente au niveau épiscopal. Je dois souligner à nouveau que je regrette comme vous l'absence de consensus. Je peux vous promettre qu'ici, à Munich, nous continuerons à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour assurer la défense de la Foi et la restauration de l'Eglise. J'espère que prochainement vous pourrez étudier avec Mgr Vezelis les problèmes subsistants et avancer vers leur solution.

En vous assurant de mes sentiments dévoués, je vous prie d'accorder votre bénédiction épiscopale à mon travail et à ma famille.

Signé : E; Heller.

P.S. Je vais envoyer cette lettre à M. Perlant et lui demander de traduire ma réponse. Pour faciliter son travail je me permets de lui joindre une copie de votre lettre du 2.12.83.